

Je ne découvre rien dans les constatations de la Commission Deutsch qui indique comment il pourrait être avantageux pour l'économie du Canada ou celle de la région atlantique de retarder la construction de la chaussée de l'Île-du-Prince-Édouard ou de prendre des dispositions visant à restreindre l'expansion économique d'une région qui reste péniblement en arrière de la moyenne sur le plan national, comme en témoignent clairement les documents. Il s'agit là d'un projet auquel je me propose de continuer à m'intéresser et, bien que je sois un homme peu loquace, peut-être en parlerai-je beaucoup ces prochains mois. J'aimerais qu'un vis-à-vis lise l'exposé annuel.

**M. Howard:** Nous, du Nouveau parti démocratique, ayant officiellement appuyé le concept du Conseil économique du Canada, sommes quelque peu effarés de sa courte et brève histoire, particulièrement en songeant à la réaction du gouvernement devant les divers rapports et études du Conseil. Il me semble que si le gouvernement désirait sincèrement participer à la planification économique ou adapter les résultats de sa propre activité, pour autant que ceux-ci influent sur l'économie, aux études et aux recherches faites par le Conseil, il accomplirait davantage qu'en se procurant simplement des exemplaires des divers exposés pour les cacher dans quelque bibliothèque où les gens désireux de s'en servir pourraient les consulter.

Le gouvernement donnerait plutôt suite à ces recommandations en déterminant ce qu'il faudrait faire pour régler les questions soulevées par le Conseil ainsi que les problèmes que ses recherches ont mis à jour, assurant ainsi au Canada un progrès économique au rythme le plus rapide possible.

Je tiens à dire que je partage l'inquiétude du député de Queens et que je ne vois pas beaucoup la nécessité de continuer à voter des fonds à un groupe éminent comme celui du Conseil économique du Canada si ses membres ne s'intéressent qu'à dire des futilités, à émettre des opinions et à donner des renseignements dont on ne tiendra pas compte et qui ne serviront pas au peuple canadien.

[Français]

**M. Allard:** Juste un mot, monsieur le président, pour faire suite aux remarques des deux honorables députés qui viennent de prendre la parole au sujet, justement, du travail du Conseil d'orientation économique.

Eh bien, je crois qu'en ce domaine, comme dans bien d'autres, nous assistons au Canada à des études de la part du gouvernement,

[M. Macquarrie.]

organisées et édictées par le gouvernement central, et les provinces, comme la province de Québec, ont entrepris également des études qui constituaient un conseil d'orientation économique.

Alors, voyez-vous, je me souviens qu'en 1958,—je n'ai pas actuellement la référence,—au sujet de ce problème très important du développement économique au Canada, je suggérais la formation d'un conseil d'orientation économique fédéral-provincial, où il y aurait eu dans ce conseil des membres désignés par le gouvernement central et par les gouvernements provinciaux, et des experts désignés par les deux niveaux de gouvernement.

Évidemment, ma suggestion n'avait pas eu assez de pittoresque pour impressionner le gouvernement de l'époque et celui qui est venu par la suite. À tout événement, nous avons aujourd'hui, et ce après huit ans, un deuxième volume du Conseil d'orientation économique, que l'honorable député de Skeena (M. Howard) qualifie de travaux d'expertise, dont les suggestions ne sont pas mises en pratique ou qui n'apportent pas de résultats efficaces et visibles.

Nous avons le gouvernement de la province de Québec qui a formé, lui aussi, un conseil d'orientation économique et qui doit publier prochainement son rapport. Alors, nous sommes assurés d'avance que l'optique dans laquelle les deux conseils se placent vis-à-vis des problèmes économiques du Canada, est différente.

Alors, à quoi servent ces études, comme le signalent quelques honorables députés, s'il n'y a pas une heureuse coordination des recherches et des travaux aux différents paliers des gouvernements central et provinciaux?

C'est pourquoi je suggérerais à l'honorable ministre d'envisager la possibilité pour le gouvernement d'établir une meilleure coordination de ces recherches économiques, de cette planification économique dans le pays, car la responsabilité économique relève du gouvernement central, mais les provinces aussi ont des responsabilités économiques.

Nous savons d'ailleurs que les différents gouvernements, comme celui de M. Lesage, et de M. Johnson nouvellement élu, entendent assumer des responsabilités économiques et demandent, même au ministre des Finances (M. Sharp),—et je crois que c'est également le cas de la Colombie-Britannique—et au gouvernement central d'être consultés avant la préparation du budget fédéral. Tout ceci est en vue d'une coordination du développement économique au Canada.

Je demanderais à l'honorable ministre d'étudier la possibilité de modifier le Conseil